

Radisson annonce la nomination de Rahul Paul comme Président

Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux agences de diffusion de communiqués de presse des États-Unis ni diffusé aux États-Unis

ROUYN-NORANDA, Québec, 17 juin 2020 -- **Ressources minières Radisson Inc. (TSX-V : RDS, OTC : RMRDF)** (« **Radisson** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la nomination de Rahul Paul comme Président à compter du 17 juin 2020. Il agissait préalablement en tant que Chef des finances. M. Paul rendra compte à M. Mario Bouchard, Chef de la direction et administrateur de Radisson. Denis Lachance, Président du conseil d'administration de Radisson assumera le rôle de Chef des finances sur une base intérim.

« Nous sommes emballés de la contribution significative de Rahul depuis qu'il a joint notre société en novembre 2019. Radisson a bénéficiée de son implication sur plusieurs niveaux, incluant la planification stratégique, la gestion des finances, l'allocation des capitaux et au niveau du marketing. Ses efforts jusqu'à présent ont été instrumentaux afin de positionner Radisson en position de force. Notre confiance envers le projet O'Brien continue d'augmenter à chaque ronde de forage et nous envisageons plusieurs opportunités afin de générer une valeur accrue pour nos actionnaires. Nous estimons que la promotion de Rahul en tant que Président permettra à Radisson de mieux mettre à profit sa compréhension de l'industrie et ses relations à l'intérieur des marchés des capitaux afin d'élever Radisson sur un autre niveau. Je suis emballé de poursuivre mon travail avec Rahul dans ses nouvelles fonctions », commente Mario Bouchard, Président et chef de la direction de Ressources minières Radisson.

« Au cours des derniers mois, j'ai apprécié travailler avec Mario et le reste de l'équipe de Radisson. Plus j'approfondis mes connaissances du projet O'Brien, plus je suis convaincu du potentiel d'y générer une valeur accrue pour nos actionnaires. Le dévouement, le travail rigoureux et leadership de Mario ont été instrumentaux pour le succès de Radisson jusqu'à présent. Son expérience et ses relations exceptionnelles continueront d'être un atout significatif pour Radisson. Je suis emballé par mes nouvelles responsabilités et de continuer de travailler en étroite collaboration avec Mario dans mon nouveau rôle,» commente Rahul Paul, chef des finances de Ressources minières Radisson.

Résultats de l'AGA

Radisson est heureuse d'annoncer les résultats de l'assemblée annuelle des actionnaires (« **AGA** ») tenue le 12 juin 2020 à Rouyn-Noranda, Qc.

Les actionnaires ont voté en faveur de tous les items de la circulaire d'information, incluant la nomination de l'ensemble des administrateurs. Au total, 80 506 161 votes furent représentés par procuration à l'assemblée représentant 42,36% des actions ordinaires de catégorie A en circulation à la date d'inscription. Tous les votes ont été soumis par procuration avec la distribution suivante;

Administrateurs	Tabulation des votes « Pour » soumis par procuration	Tabulation des votes « Abstention » soumis par procuration
Denis Lachance	80 216 809 (99,99%)	5 500 (0,01%)
Mario Bouchard	80 209 757 (99,98%)	12 552 (0,02%)
Luc Simoneau	80 218 809 (99,99%)	3 500 (0,01%)
Jean Dion	80 218 809 (99,99%)	3 500 (0,01%)
Réjean Gourde	80 218 809 (99,99%)	3 500 (0,01%)
Tony Brisson	80 218 809 (99,99%)	3 500 (0,01%)
Denis Bois	80 216 057 (99,99%)	6 253 (0,01%)

De plus, les actionnaires ont voté 100% en faveur pour la réélection de Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L en tant qu'auditeur indépendant de la société.

Octroi d'options d'achat d'actions

Le 12 juin 2020, le conseil d'administration a autorisé l'octroi de 2 675 000 options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants et trois employés de la Société. En conformité avec le régime d'options chaque option permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de catégorie A du capital-actions de la Société au prix de 0,255\$ jusqu'au 12 juin 2025. Suivant l'octroi d'options et conformément au régime d'options, il y a maintenant un total de 11 825 000 options d'achats d'actions en circulation.

À propos de Ressources Minières Radisson Inc.

Radisson est une société d'exploration minière dédiée à son projet O'Brien, qu'elle détient à 100 %, localisé à l'intérieur du camp minier Bousquet-Cadillac recoupé par la faille régionale de Cadillac, en Abitibi, province de Québec. Le camp minier

Bousquet-Cadillac a produit plus de 21 000 000 d'onces d'or au cours des 100 dernières années. Le projet est l'hôte de l'ancienne mine O'Brien considérée avoir été le principal producteur d'or à fortes teneurs de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi à l'époque de sa production (1 197 147 tonnes métriques à 15.25 g/t Au pour 587 121 onces d'or entre 1926-1957; 3D Geo-solution, juillet 2019).

Au nom du conseil d'administration de la Société

Mario Bouchard
Président, chef de la direction et administrateur

Pour plus d'information, visitez notre site web au www.radissonmining.com ou contactez :

Hubert Parent-Bouchard
Développement des affaires
(819) 763-9969
hpbouchard@radissonmining.com

Certaines informations décrites sont sujettes à l'approbation des autorités réglementaires. La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs :

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs à l'utilisation prévue du produit de la levée de fonds du placement, le développement du projet O'Brien et de manière générale, le paragraphe « À propos de Ressources Minières Radisson Inc. » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrits dans la documentation de divulgation de Radisson sur le site web de SEDAR au www.sedar.com.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer projet O'Brien et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.